

Réaction à l'enquête publique sur le schéma de développement du territoire SDT.

Madame, Monsieur,

En réponse à l'enquête sur les nouveaux outils de l'aménagement du territoire, je voudrais participer à la réflexion générale et apporter ma pierre à l'édifice.

Ramener la vie au centre des villages, promouvoir les services de proximité, limiter les déplacements en voiture, diminuer drastiquement l'artificialisation des sols sont des sujets qui me concernent, qui m'intéressent et pour lesquels mon opinion peut apporter une approche basée sur l'expérience de quelqu'un qui vit dans ces territoires que le SDT veut organiser.

Toutefois, la masse de documents à consulter est telle et le temps imparti pour répondre à ce point limité, que je ne pourrai que vous rendre un avis très limité, très vite fait, trop mal fait. J'espère que ce n'est pas le but de cette organisation qui semble avoir été faite dans l'urgence.

Ma proposition est dès lors double :

- Pour que le citoyen puisse donner un avis éclairé sur ce projet d'avenir qu'est le SDT, il faut plus de temps, plus d'explication, plus d'encadrement de la réflexion pour que celle-ci soit construite et équilibrée.
- A de nombreuses reprises dans le texte les communes sont à la manœuvre pour organiser, pour mettre en œuvre. Mais il est également souvent question de « pluricommunalité », parce que l'organisation de l'espace a également du sens au-delà de la limite territoriale de la seule commune. Dès lors, ma recommandation en la matière est de faire appel aux services des provinces, non seulement pour mettre un cadre à cette « pluricommunalité », mais aussi pour organiser une consultation citoyenne à la bonne échelle. Le *roadshow* de 20 dates organisé par la Région a certainement le mérite d'avoir été mis en place, mais vous ne pouvez honnêtement considérer qu'avoir recueilli les impressions d'un millier de citoyens vous apporte un soutien franc et massif à cette initiative majeure pour les trente années à venir.

En conclusion, une consultation citoyenne à la va vite est une distorsion du principe de l'enquête publique, il est nécessaire de disposer de plus de temps. Également, la matière étant très technique, un encadrement adéquat de la consultation citoyenne est nécessaire. Aussi je demande à ce qu'il soit fait usage des provinces comme courroies de transmission adéquates. Savez-vous que le mot « province » est cité 14 fois au long du document, mais que jamais il n'est question de considérer les provinces comme des partenaires à quelque titre que ce soit ? Je pense que c'est une erreur.

Nom :

Adresse :

Date :

Signature :